



Égalité homme / femme rattrapage des années discriminés ?

Par **nani15**, le **23/06/2014** à **17:53**

Bonjour à tous

Depuis de nombreuses années je suis victime d un écart important de salaire entre mes collègues masculins et moi même.

Début d année j ai fais valoir mon rattrapage au titre de l égalité homme femme. Et j ai eu une augmentation de mon taux horaire.

Aujourd'hui je me demande si je ne devais pas obtenir le rattrapage de toutes ses années ou mon droit n a pas été appliqué ?

Merci beaucoup de votre aide

Cordialement

Par **moisse**, le **24/06/2014** à **09:14**

Bonjour,

La prescription est passée par là.

Il va être difficile d'argumenter la situation pour les 3 années précédentes.